

La FFC poursuit ses formations à la cession de créance auprès des concessionnaires

de Volkswagen Group Retail France

Volkswagen Group Retail France (VGRF), 1er distributeur des marques du groupe Volkswagen en France a récemment reçu la FFC pour former ses 8 concessions du Nord, du Pas de Calais et de la Somme, à la cession de créance et à l'utilisation de son outil informatique TRIBU.

Après le Groupe Toulousain DBF la semaine dernière, la FFC Mobilité Réparation et Services continue le déploiement de la cession de créance et de son outil TRIBU dans le Groupe Volkswagen.

Après plusieurs mois d'utilisation pour certains dossiers de sinistres de sa plaque des Hauts de France, VGRF a décidé de généraliser son utilisation. Cette décision est due en partie à l'augmentation des impayés sur les chèques pris en caution pour les sinistres carrosserie et à la réticence des clients à laisser un chèque le temps d'être réglé par l'assureur.

C'est devant les 15 chefs après-vente, responsables de carrosserie et secrétaires que Christophe BAZIN, secrétaire Général de la FFC Mobilité Réparation et Services, a dévoilé les atouts du nouveau TRIBU qui sera officiellement lancé début juin. Ses nouvelles fonctionnalités raccourciront notamment le délai de traitement et apporteront le suivi du dossier au jour le jour.

Monsieur Vincent PRONIER, directeur après-vente de la plaque VGRF des Hauts de France, assistait également à cette formation : "Notre décision a été prise car l'outil TRIBU de cession de créance de la FFC est le seul sur le marché qui présente plus de 20 ans d'antériorité. Les équipes de la FFC se sont engagées à nous accompagner jusqu'au règlement de nos factures. »